



Centre de Formation

Programme de la formation de Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes (FPA)

Pré-requis : diplôme de niveau 4 + expérience d'au moins 5 ans requis

Conformément au Référentiel Emploi Activité Compétences du titre professionnel Formateur Professionnel d'Adulte la formation vise **l'objectif suivant** :

- ❖ Obtenir le titre professionnel de Formateur Professionnel d'Adultes de niveau 5

Par sa double expertise, pédagogique et technique, le formateur contribue au développement des compétences favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi. Afin de permettre l'adaptation aux évolutions techniques et professionnelles, le formateur analyse des demandes de formation d'origine et de nature variées. Il identifie les compétences à acquérir ou à développer et détermine les situations d'apprentissage et les modalités pédagogiques. Il organise la progression des apprentissages et définit les étapes clés des séquences. Il choisit, adapte ou crée les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques. Il anime les temps de formation en présence ou à distance et évalue les acquis des apprenants. Le formateur actualise en permanence ses connaissances sur sa spécialité et sur la formation professionnelle. Il repère les évolutions professionnelles, pédagogiques, technologiques et réglementaires qui lui permettent d'adapter ses contenus aux besoins du secteur professionnel. Il intègre les apports et les effets des environnements numériques dans ses pratiques. Le formateur participe à la démarche qualité et veille au respect du cadre contractuel et financier de l'action de formation. Il s'assure du respect des règles d'hygiène et de sécurité et du respect de la législation sur la non-discrimination. Il inscrit ses actes professionnels dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale. Le formateur adapte l'action de formation à l'hétérogénéité des demandes. Il choisit, adapte ou crée les activités d'apprentissage et d'évaluation, les ressources pédagogiques favorisant l'individualisation des apprentissages et les outils de suivi. Le formateur accueille les personnes et identifie leurs acquis et leurs besoins. En concertation avec l'apprenant, il construit le parcours individuel et en planifie les étapes clés. Il assure le suivi des parcours et co-construit avec les apprenants les éventuels ajustements. Le formateur repère les difficultés et sécurise les parcours. Il utilise des techniques de remédiation, accompagne l'apprenant dans son projet d'insertion professionnelle, et mobilise les acteurs relais internes ou externes, en réponse aux besoins des apprenants. Le formateur analyse régulièrement sa pratique afin de la faire évoluer. Le formateur est responsable de la préparation et de l'animation des actions de formation. Il peut être référent, sans fonction hiérarchique, sur un produit ou une action de formation, ou référent d'un ou de plusieurs apprenant. Il adopte une posture en adéquation avec les valeurs de son employeur et respecte l'éthique et la déontologie du métier. Les apprenants sont les interlocuteurs principaux du formateur. Il travaille en équipe et entretient des relations avec l'environnement professionnel et institutionnel local.

Le formateur intervient dans les locaux des organismes de formation, dans ceux de l'employeur, dans des locaux extérieurs dédiés à l'action de formation, ou à distance. Il s'appuie sur les technologies numériques pour concevoir les contenus, animer les formations et accompagner les apprenants. Les conditions d'exercice, très diversifiées, dépendent étroitement des types de structures et des organisations du travail. Le formateur peut être salarié, salarié occasionnel ou travailleur indépendant.

Le contenu de la formation s'articule autour de 2 modules correspondant aux 2 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) du titre professionnel

- Accueil

MODULE 1 : Préparer et animer des actions de formation collectives en intégrant des environnements numériques

- Elaborer la progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande
- Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques
- Concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique
- Animer un temps de formation collectif en présence ou à distance
- Evaluer les acquis de formation des apprenants
- Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle
- Maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur et professionnel dans sa spécialité

MODULE 2 : Construire des parcours individualisés et accompagner les apprenants

- Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques
- Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours
- Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage
- Accompagner les apprenants dans la consolidation de leur projet professionnel
- Analyser ses pratiques professionnelles

Les modalités pédagogiques :

- Méthodes pédagogiques : active, découverte, interrogative, magistrale
- Alternance permanente entre des apports théoriques du formateur et des mises en situations professionnelles, des ateliers de recherches et de productions en sous-groupes
- Echanges autour des expériences professionnelles des stagiaires

Les modalités d'évaluation :

Conformément à la réglementation du titre professionnel FPA, des Evaluations auront lieu en Cours de Formation. Chaque compétence sera l'objet d'une évaluation dont les résultats seront consignés dans le « livret ECF ». Ce livret sera à la disposition du jury professionnel le jour du passage de la certification.

Après la formation :

→ **Les secteurs d'activités principaux**

- Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, maisons de l'emploi, Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi ; Missions Locales, Cap Emploi, Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire : Structures d'Insertion par l'Activité Economique (Associations Intermédiaires, Ateliers et Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion, Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion, Régies de quartiers), GEIQ, Associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle, CHRS, résidences à caractère social, CADA.
- Le secteur privé : Entreprise de Travail Temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines.

→ **Les types d'emplois accessibles**

- Conseiller en insertion professionnelle
- Conseiller en insertion sociale et professionnelle
- Conseiller emploi formation
- Conseiller à l'emploi
- Chargé d'accompagnement social et professionnel
- Chargé de projet d'insertion professionnelle
- Accompagnateur socioprofessionnel, pouvant exercer dans toutes les structures d'insertion sociale et professionnelle

Durée de la formation complète : 455h en centre de formation et 315h en entreprise

Différents parcours possibles

- Cursus complet, en continu ou en alternance
- Cursus par blocs de compétences (3 CCP capitalisables en vue de l'obtention du titre CIP)
- Par la VAE

Procédure d'admission :

Pour suivre une formation vous devez préalablement :

- Prendre un rendez-vous pour un entretien de positionnement.

Lors de cet entretien nous échangerons sur : vos besoins en termes de formation, votre parcours professionnel, nos méthodes pédagogiques...

Pour préparer cet entretien il vous est demandé :

- De vous munir de votre CV.
- Les équivalences de vos diplômes si vous êtes ressortissant étranger

Lieu de la formation : Marseille



Centre de Formation

Public Concerné : tout public y compris les personnes en situation de handicap

Coût de la formation : 5460€ net de taxe

Contacts : 07.77.16.53.11